

Travail social : visée scientifique et épistémologie des savoirs

Jean-Yves Dartiguenave^a

Résumé

Les recherches sur le travail social peinent encore aujourd'hui à être pleinement reconnues dans le champ académique. La raison ne tient pas seulement aux caractéristiques mêmes du champ scientifique. Elle est à rechercher également à l'intérieur même du sous-champ que constitue le secteur du travail social. Outre la grande hétérogénéité des savoirs dont il est l'objet et qu'il produit lui-même, on ne peut manquer de relever une faible attention portée aux enjeux épistémologiques et, plus encore, à la visée scientifique dans la production de la connaissance. Seule une attention portée à la construction de l'objet, en lien avec les ressorts anthropologiques du travail social, nous paraît en mesure de répondre aux exigences de la visée scientifique. Et ce, en complément d'une approche proprement épistémologique qui s'attache à saisir la constitution et la transformation socio-historique de la production de savoirs en interrogeant leurs effets structurants ou déstructurants sur la pratique du travail social.

Mots clés : travail social, épistémologie, visée scientifique, perspective socio-historique, anthropologie.

Social work: scientific approach and epistemology of knowledge

Abstract

Research on social work still struggles to gain full recognition within academia. The reason lies not only in the characteristics of the scientific field itself, but also within the subfield of social work. Beyond the great heterogeneity of the knowledge it encompasses and produces, one cannot help but notice the limited attention paid to epistemological issues and, even more so, to the scientific aim in the production of knowledge. Only an examination of the construction of the object of study, in connection with the anthropological underpinnings of social work, seems capable of meeting the requirements of a scientific approach. This must be complemented by a properly epistemological approach that seeks to understand the constitution and socio-historical

^a Professeur émérite de sociologie à l'université de Rennes 2 et chercheur au LIRIS (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches en Innovations Sociétales).

Jean-yves.dartiguenave@univ-rennes2.fr

transformation of knowledge production by examining its structuring or destructuring effects on social work practice.

Keywords: social work, epistemology, scientific aim, socio-historical perspective, anthropology.

Depuis le numéro de la revue *Esprit* de 1972 consacré au travail social et considéré comme un moment fondateur des réflexions « académiques » sur ce secteur d'activités, de nombreuses recherches ont été conduites sur son histoire¹, ses transformations², sa fonction sociale³, sa « grammaire »⁴ ou son soubassement anthropologique⁵, son lien structurel et ambivalent au politique⁶, son organisation institutionnelle⁷ y compris en matière de formation⁸, ses modes d'intervention et ses pratiques professionnelles⁹, ses références à des courants de pensée¹⁰, etc.

Pour autant, les approches du travail social n'ont pas acquis une réelle reconnaissance dans le champ académique. Il y a maintenant près de quarante ans que Marc-Henri Soulet dressait déjà le constat d'espaces de discrimination des pratiques de recherche aux dépens de travaux se rapportant au champ du social¹¹. Il faut bien convenir que depuis, la situation n'a guère évolué. Les responsables de ce numéro en ont d'ailleurs fait l'expérience dans une tentative précédente où le projet d'un numéro consacré au travail social dans une revue académique de sociologie s'est soldé par un échec. Pour s'en tenir à la discipline sociologique, les recherches sur le champ du travail social ne bénéficient pas de la même reconnaissance, ni de la même légitimité, que celles qui relèvent de la sociologie de la famille, de la sociologie de l'école, de la sociologie du travail, de la sociologie politique, ou encore, de la sociologie des organisations. Cet état de fait ne nous paraît pas tenir, ou du moins pas seulement, à l'autorité de ces sous-disciplines acquises, notamment, par une antériorité chronologique par rapport aux recherches sur le travail social — antériorité chronologique qui peut s'avérer fort

¹ H. Pascal, *Histoire du travail social en France : de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, (2020) ; E. Jovelin, *L'histoire du travail social en Europe*, (2008) ; M. Chauvière, *Enfance inadaptée. L'Héritage de Vichy*, (2009).

² M. Chauvière, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation* (2010) ; J.-N. Chopart (sous la dir.), *Les mutations du travail social* (2000) ; M.-H. Soulet, *Les transformations des métiers du social* (1998).

³ J. Verdès-Leroux, *Le travail social* (1978).

⁴ M.-H. Soulet, *Petit précis de grammaire indigène du travail social* (1997).

⁵ J.-Y. Dartiguenave, J.-F. Garnier, *Un savoir de référence pour le travail social* (2008).

⁶ M. Autès, *Les paradoxes du travail social*, 2004 ; M. Boucher, *Où va le travail social ? Contrôle, activation et émancipation* (2022).

⁷ Ch. Robertis, E. Leplay, H. Pascal, *Institutions, acteurs et pratiques dans l'histoire du travail social* (2013).

⁸ H. Bigand, C. Rouyer, *De l'école des surintendantes à l'École Supérieure du Travail Social (ETSUP) 1917-2017 : un siècle d'histoire* (2018).

⁹ L. Zappi, *Les visages de l'État social : Assistantes sociales et familles populaires dans l'entre-deux-guerres* (2022) ; M. Boucher, *Fantassins du social. « Educus de rue » et médiateurs urbains face à la ghettoïsation, managérialisation et précarisation* (2025).

¹⁰ D. Moulinet, *Actions et doctrines sociales des catholiques (1830-1930)* (2021).

¹¹ M.-H. Soulet, *La recherche sociale en miettes. Analyse des espaces de discrimination des pratiques de recherche* (1987).

significative si l'on songe à la sociologie du droit initiée par Max Weber ou à la sociologie des religions élaborée par ce dernier, mais aussi par Émile Durkheim. Pierre Bourdieu invitait d'ailleurs à interroger cette « *rhétorique de la scientificité* par laquelle la "communauté" dominante produit la croyance dans la valeur scientifique de ses produits et dans l'autorité de ses membres : soit par exemple l'ensemble des stratégies destinées à donner les *apparences de la cumulativité*, telles que la référence aux sources canoniques... »¹².

Quoi qu'il en soit, on ne peut ignorer la place, sinon marginale, du moins secondaire, de la sociologie du travail social parmi les autres sous-champs de la sociologie, et *a fortiori* par rapport à d'autres disciplines « dominantes » (les sciences de la gestion et du management, plus particulièrement), soit dans le « champ scientifique » en général.

Un manque de cohérence et d'unité des savoirs pluridisciplinaires du travail social

Nous mobilisons ici le concept de « champ scientifique » de Bourdieu en considérant que les sous-champs en sont des parties constitutives résultant du jeu arbitraire — au sens de ce qui est conventionnel et contingent — de la division sociale du travail scientifique. Ainsi, « Le champ scientifique comme système des relations objectives entre les positions acquises (par les luttes antérieures) est le lieu (c'est-à-dire l'espace de jeu) d'une lutte de concurrence qui a pour enjeu spécifique le monopole de l'autorité scientifique inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social, ou si l'on préfère, le monopole de la compétence scientifique, entendue au sens de capacité de parler et d'agir légitimement (c'est-à-dire de manière autorisée et avec autorité) en matière de science, qui est socialement reconnue à un agent déterminé. »¹³

Aussi, si les savoirs produits sur le travail social sont largement ignorés ou sous-estimés par rapport à d'autres parties constitutives du champ scientifique, les raisons du manque de reconnaissance de ces savoirs nous paraissent aussi devoir être recherchées à l'intérieur même du sous-champ spécifique qu'ils forment ensemble.

Nous pensons ainsi que le sous-champ que constitue les savoirs pluridisciplinaires produits sur ce secteur d'activité est fragilisé par un manque de cohérence et d'unité de ces savoirs. Dans un travail précédent¹⁴ nous soulignons la forte hétérogénéité des savoirs produits sur le travail social. Outre la sociologie, ce dernier fait l'objet de travaux issus des sciences de l'éducation, de l'histoire, de la science politique, de la psychologie, de la psychanalyse, de la philosophie, sans que l'on puisse cerner une quelconque unité paradigmatique, comme ce fut le cas autrefois, par exemple, avec le marxisme, même si, bien sûr, ce dernier connaissait aussi une multiplicité de « courants » de pensée. À l'intérieur même du sous-champ de la sociologie du travail social, on repère une pluralité d'approches dues à des choix théoriques différents (l'interactionnisme symbolique, l'approche socio-historique, le fonctionnalisme structurel, la perspective foucauldienne, l'actionnalisme, la socio-anthropologie, etc.), à une multiplicité « d'objets » retenus (les

¹² P. Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison » (1975), p. 115.

¹³ P. Bourdieu, *ibid*, p. 91.

¹⁴ J-Y. Dartiguenave, J-F. Garnier, *Un savoir de référence pour le travail social* (2008).

institutions, les représentations sociales, les cadres sociaux, politiques et juridiques, les pratiques professionnelles, les métiers), aux domaines investigués (éducation spécialisée, service social, secteur médico-social, prévention, animation socio-culturelle), sans, là aussi, que l'on soit en mesure de repérer une cohérence et une unité des approches. Sans compter que les savoirs produits sur le travail social ne se donnent pas tous la même visée. Ainsi des travaux se réclament clairement de visées politiques de transformation sociale, d'objectifs opérationnels ou pédagogiques, quand d'autres revendiquent une scientificité de leur approche. Nous allons voir que les savoirs produits sur le travail social, qu'ils soient endogènes ou exogènes, sont ainsi issus de différentes sources, mais aussi de positions héritées et adoptées, de luttes de pouvoir plus ou moins larvées, de concurrences pour la légitimité à dire, à instituer et à réglementer le sous-champ.

Assurément, il ne s'agit pas, là, d'une fragilité spécifique à ce sous-champ. On retrouve un émiettement et un amalgame des savoirs sur d'autres domaines d'activité qui appellent tout autant une « pluridisciplinarité » — largement suscitée et encouragée par les appels d'offres de recherche — tels que par exemple, l'enseignement, la formation, la santé, le sport, la communication, etc. Là où d'aucuns y voient le gage d'un pluralisme de la pensée, d'une vitalité respectueuse des différences — confondant ainsi allègrement la diversité avec l'amalgame, ou encore, la liberté d'expression avec le débat épistémologique — nous pensons que ce constat pose la question de la pertinence du découpage disciplinaire opéré dans le vaste champ des sciences dites humaines et sociales, mais aussi de l'hyperspécialisation des savoirs que déplore, à juste raison, Bernard Lahire dans un récent ouvrage¹⁵. Cette hyperspécialisation tend, en effet, à définir autant d'objets qu'il y a de faits saisissables, de sorte qu'on assiste à une inflation de disciplines, de sous-disciplines, ou encore, à une pléthore de thématiques particulières et de sous-thèmes, entravant les tentatives de généralisation par-delà l'approche particulière des phénomènes.

Des difficultés structurelles propres au travail social

Pour autant, nous pensons que ce morcellement et cette hétérogénéité des savoirs produits *sur* le travail social ne sont pas dus seulement — même si cela a assurément son importance — à une tendance générale qui caractérise aujourd'hui l'état des sciences humaines et sociales dont le découpage demanderait, encore une fois, à être reconsidéré. Ils sont également à rapporter aux difficultés structurelles du travail social lui-même — cette fois considéré comme un champ au sens générique du terme — à se doter d'une certaine autonomie par rapport, notamment, au champ politico-administratif et à ses injonctions normatives (« l'inclusion », « l'aller vers », « l'*empowerment* », « l'évaluation », « les nomenclatures des besoins », les « guides de bonnes pratiques », etc.). L'autonomie n'est pas à entendre, ici, dans son acception solipsiste, mais bien, conformément à son étymologie, comme une capacité à se régir collectivement à partir d'usages partagés au sein des relations d'interdépendance qui structurent tout ensemble social (groupes sociaux, institutions, État).

Cette difficulté du travail social à fonder son autonomie, fût-ce de manière nécessairement relative, trouve assurément son explication dans l'héritage socio-historique des rapports ambivalents que la puissance publique a entretenus avec lui et

¹⁵ B. Lahire, *Les structures fondamentales des sociétés humaines* (2023).

réciproquement. Ruggero Iori et Charlene Charles¹⁶ ont ainsi raison de souligner le rôle central de l'administration publique dans l'institutionnalisation de la catégorie « travail social ».

Michel Autès, de son côté, a bien montré que ce rapport ambivalent tient notamment aux objets mêmes auxquels s'attache le travail social (la pauvreté, la précarité, la délinquance, la déviance, le handicap, etc.) que la société globale tend à scotomiser ou invisibiliser, tout en s'employant à les traiter afin de garantir l'ordre social, la cohésion de la société¹⁷. Dans le même ordre d'idées, il a souvent été souligné la « logique paradoxale » du travail social¹⁸ auquel il revient, à la fois, d'assurer une fonction de contrôle social¹⁹, de prévention²⁰, et de promouvoir l'autonomisation, « l'émancipation », le pouvoir d'agir, des populations²¹.

On retrouve cette difficulté du travail social, en tant que champ, à structurer ses propres règles du jeu, au plan de la production d'une doctrine un tant soit peu unifiée, mais aussi de savoirs qui ne bénéficient pas d'une reconnaissance équivalente à celle qui a cours — fût-ce en interne de manière inégale — dans le champ scientifique. Comme le souligne à juste raison Stéphane Rullac, « le rapport au savoir théorique structure également les rapports de force du champ du travail social »²². Ce rapport se manifeste par une non-reconnaissance par les chercheurs sur le travail social des savoirs produits par les chercheurs « en travail social », mais aussi par un rejet de certains professionnels de toute approche scientifique appliquée au travail social. Cela ne signifie pas pour autant que ces « savoirs en travail social » soient secondaires du point de vue de la constitution du champ lui-même. Ils relèvent ainsi de ce que Schütz nomme les « typifications »²³, c'est-à-dire des catégories socialement construites à partir desquels les membres d'une société ou d'un groupe social se reconnaissent et confèrent une signification à leurs expériences, ou de ce que Bourdieu désigne par le terme de « logique pratique qui a pour principe un système de schèmes générateurs et organisateurs objectivement cohérents, fonctionnant à l'état pratique comme un principe de sélection souvent imprécis mais systématique... »²⁴. Mais, précise Bourdieu, « cette “logique pratique” n'a ni la rigueur, ni la constance qui caractérisent la logique logique, capable de déduire l'action rationnelle des principes explicites et explicitement contrôlés et systématisés d'une axiomatique... »²⁵. Il souligne ainsi que la « logique pratique », mais aussi les savoirs qui en sont issus, ne peuvent « aller au-delà d'une description de ce qui caractérise en propre l'expérience “vécue” du monde social, c'est-à-dire l'appréhension de ce monde comme évident, comme allant de soi (taken for granted) : s'il en est ainsi, c'est qu'il exclut la question des conditions de possibilité de cette expérience, à savoir la coïncidence des structures objectives et des structures incorporées qui procure l'illusion de la

¹⁶ R. Iori, C. Charles, « Regards sur les usages de la catégorie travail social dans les recherches en sciences humaines et sociales » (2020).

¹⁷ M. Autès, S. Rullac, *Dire le social* (2020).

¹⁸ M. Autès, *Les paradoxes du travail social* (2004).

¹⁹ Th. Levene, *Travail social et contrôle social. La fonction de l'éducation spécialisée* (2007).

²⁰ P. Lascoumes, *Prévention et contrôle social : les contradictions du travail social* (1977).

²¹ M. Boucher, *La nébuleuse du pouvoir d'agir* (2023).

²² S. Rullac, « le travail social et la science » (2011), p. 92.

²³ A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales* (2008).

²⁴ P. Bourdieu, *Le sens pratique* (1980), p. 386.

²⁵ P. Bourdieu, *op.cit.* p. 136.

compréhension immédiate, caractéristique de pratique de l'univers familial, et exclut du même coup de cette expérience toute interrogation sur ses propres conditions de possibilité. »²⁶

Savoirs à visée scientifique et savoirs d'expérience

Bourdieu nous introduit ici à une distinction fondamentale entre des savoirs relevant d'une sociologie proprement dite ou, plus largement, d'approches se donnant une visée explicative, scientifique, avec des « savoirs d'expérience » relevant d'une sociologie, c'est-à-dire d'une visée politique s'attachant à l'organisation et à la reconduction d'un champ ou d'un domaine d'activités.

On saisit mieux alors les raisons de l'asymétrie des savoirs au sein du sous-champ scientifique que constitue l'ensemble des approches du travail social. Bien sûr, cette asymétrie des savoirs est à rapporter à l'inégalité des positions au sein même de ce sous-champ entre, notamment, les « enseignants-chercheurs » et « chercheurs » du monde académique (universités, CNRS), et les « formateurs-chercheurs » et « chercheurs » des établissements de formation du travail social (EFTS). Mais cette asymétrie s'explique également par des visées différentes de ces savoirs, sans d'ailleurs que cette différenciation recoupe, à tout coup, la ligne de partage entre « monde académique » et « monde non académique ». On ne saurait ignorer, en effet, que certains EFTS se sont dotés de dispositifs de recherche visant à produire des savoirs à prétention explicative. Mais cette production demeure minoritaire et ne bénéficie pas de la même reconnaissance, ni de la même légitimité que celle qui émane d'institutions académiques. De la même façon, on ne saurait ignorer que certains travaux du monde académique ne s'inscrivent plus guère dans une démarche scientifique et épistémologique, mais relèvent davantage de perspectives idéologiques, c'est-à-dire conservatrices, au sens où ces travaux s'apparentent à des « savoirs endormis » selon la formule de Bachelard, parfois sans distance par rapport aux catégories de l'action publique, alors même qu'ils continuent de bénéficier d'une reconnaissance et d'une légitimité que leur procure leur origine académique.

Cette situation éclaire la revendication actuelle — portée principalement par les « formateurs chercheurs » et « chercheurs » des EFTS — à faire du travail social une « science »²⁷, ou encore, une « catégorie scientifique », en faisant valoir, notamment, l'originalité et la légitimité de la production d'une recherche participative dans l'élaboration de la connaissance. On peut même dire que la recherche participative, en promouvant une contribution à parité entre chercheurs et praticiens dans la production de la connaissance, d'un « savoir situé », contient une visée politique de contestation des hiérarchies établies au sein du sous-champ scientifique du travail social. Autrement dit, si la qualification de science attribuée au travail social relève d'un non-sens d'un point de vue théorique, comme nous nous en expliquerons plus loin, elle prend en revanche tout son sens dans la lutte politique pour la redéfinition des enjeux de reconnaissance et de légitimité, mais aussi des positions d'un sous-champ scientifique à promouvoir. C'est ainsi que l'on peut comprendre les préoccupations épistémologiques actuelles autour de cette tentative de redéfinir le sous-champ scientifique du travail social, même si la

²⁶ P. Bourdieu, *ibid*, p. 81-82.

²⁷ S. Rullac, *op.cit*.

référence à l'épistémologie demeure parfois cosmétique. Il s'agit bien de défendre ici un positionnement politique, paré de scientificité, au sein des disciplines existantes afin de prendre place au sein du champ scientifique. Mais ce qui est remarquable dans le débat épistémologique actuel mené sur le travail social, c'est qu'à aucun moment n'est abordée la question même de ce qui fait scientificité ou non. Tout se passe comme si le qualificatif de scientifique relevait d'une évidence partagée qui ne relève d'aucune interrogation de quelque ordre qu'elle soit. On peut y voir un effet même du sous-champ que constitue le travail social. Richard Gaillard et Michel Chauvière ont ainsi mis en exergue une « complicité adverse » entre le monde académique et le monde professionnel et de la formation propre à ce sous-champ²⁸. Pour réutiliser la terminologie de Bourdieu, on pourrait dire que les « dominants » rattachés au monde académique ont intérêt à garder impensé le critère de scientificité en ce qui leur apporte une position légitime par le jeu du désintéressement. De la même façon, les « dominés » issus du monde professionnel et de la formation peuvent également y trouver un intérêt, mais pour d'autres raisons qui tiennent à la nécessité pour eux de se tenir à distance d'un jeu social qui mettrait en évidence la faiblesse de leur position dans le champ scientifique.

Pour autant, on ne peut se satisfaire de cette seule analyse. Si la question de la scientificité des savoirs demeure un impensé, c'est aussi parce que la notion de science, par sa résonance mythique, constitue un obstacle épistémologique entravant sa nécessaire déconstruction.

La visée scientifique : un point aveugle

Le terme de science ou de « scientifique » est souvent convoqué dans les travaux sur le travail social sans qu'il soit explicité tant il paraît s'imposer comme un donné aux tonalités quelque peu magiques ou mythiques. Ce manque de clarification autorise assurément cette confusion établie entre « travail social » et « science » dont nous allons voir qu'elle n'est en aucune manière soutenable. Soulignons d'abord — bien que cela aille de soi — que le travail social ne constitue nullement une discipline à prétention explicative, mais une pratique sociale dont la visée politique s'attache à la régulation des rapports sociaux, à la préservation du lien social ou encore au règlement de la question sociale, pour le dire sommairement. La vocation du travail social n'est pas d'expliquer le monde social, — même si ce domaine d'activité nécessite bien sûr de recourir à des analyses explicatives pour se déployer —, mais de contribuer à sa consolidation et, tout autant, à sa transformation afin de garantir les conditions d'un vivre ensemble, du moins tel que l'envisage l'idéal démocratique et républicain.

Cela ne signifie pas, bien entendu, que les travailleurs sociaux, les cadres de l'action sociale ou encore les formateurs/chercheurs du secteur, ne soient pas en mesure de fournir des analyses explicatives de leur propres pratiques, mais aussi du contexte social, socio-historique, qui oriente leur activité, même si ces analyses n'empruntent pas nécessairement la voie d'une démarche scientifique. Popper avait raison, à ce propos, de souligner que nous sommes tous humainement des « théoriciens du réel », c'est-à-dire que nous sommes tous, en principe, capables d'introduire de la causalité dans ce que nous vivons, dans notre relation au monde. Mais reconnaître que les acteurs du champ du

²⁸ R. Gaillard, M. Chauvière, « Formation au travail social et université. Sociologie d'une asymétrie historique devenue complicité adverse », in *Le travail social en quête de légitimité* (2020).

travail social ne sont pas des « idiots culturels », pour reprendre le célèbre mot de Harold Garkinkel, ne revient pas à conclure que ce champ lui-même constitue une discipline scientifique, ni que ses « agents » qui le constituent soient tous des scientifiques ou des chercheurs !

Le travail social n'est pas même un « objet scientifique » qui serait donné d'avance et qu'il suffirait de « déplier » pour en saisir les ressorts, les transformations socio-historiques et ses enjeux au regard des attentes sociétales formulées à son endroit. On ne saurait trop le répéter : la chose ou encore le phénomène ne précède jamais la manière qu'on a de le mettre en forme logiquement, techniquement, socialement et éthiquement. Est-il encore besoin d'ajouter que son hétérogénéité, tant du point de vue de ses composantes, de ses rattachements institutionnels, de ses modes d'organisation, que de ses références et de ses pratiques, interdit de le considérer comme un domaine unifié et cohérent qu'il suffirait d'observer et de décrire pour en saisir la cause finale.

À l'encontre de cette conception réaliste et sans céder pour autant à un quelconque idéalisme, il convient d'admettre que le travail social, comme tout autre phénomène social, n'est nullement un objet en soi, mais seulement relativement à la manière qu'on a de le construire, notamment logiquement, à partir, de modèles explicatifs comportant leur propre nécessité, fussent-ils toujours dépendants du contexte socio-historique duquel ils procèdent.

Une telle perspective suppose de bien distinguer l'épistémologie, en tant que telle, de la visée scientifique qui sont précisément trop souvent confondues. Inversant la proposition de Bourdieu sur les conditions d'élaboration d'une « science authentique de la science »²⁹, nous rapportons *l'épistémologie* aux conditions sociales et historiques d'apparition des problèmes que formule la science et la *visée scientifique* à ce qui ressortit à la construction proprement logique d'un objet d'étude. Si la première perspective relève de la lutte politique dans laquelle s'engage chacun des agents au sein d'un champ scientifique « pour imposer la valeur de ses produits et sa propre autorité de producteur légitime qui a toujours en fait pour enjeu le pouvoir d'imposer la définition de la science (i.e. la délimitation du champ des problèmes, des méthodes et des théories qui peuvent être considérés comme scientifiques)³⁰, elle n'épuise pas, pour autant, la construction logique par laquelle une science ou, plus modestement, une approche scientifique définit son objet.

Comme le rappelle Jean-Claude Quentel, « la démarche spécifiquement scientifique appelle une mise en forme logique particulière de la réalité. (...) Pour être plus précis, un fait n'existe scientifiquement que dans la mesure où il est mis en relation avec d'autres faits. En lui-même, il n'a aucune consistance puisqu'il ne fait que découler logiquement d'une démarche d'analyse qui introduit de nouveaux contours et met du même coup de l'ordre dans la réalité. Les limites ainsi introduites sont le produit d'une double opération de différenciation, par un jeu d'oppositions, et de distinction, à partir d'un découpage ou d'une segmentation... »³¹. Jean-Claude Schotte vient compléter cette définition de la démarche scientifique en ajoutant le critère de falsifiabilité, au sens

²⁹ P. Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison » (1975).

³⁰ P. Bourdieu, *ibid*, p. 96.

³¹ J.-C. Quentel, *Les fondements des sciences humaines* (2007), p. 41-42.

poppérien du terme, par laquelle cette dernière s'oppose à la « visée mythique », c'est-à-dire à la tendance que l'on a de rapporter le phénomène que l'on étudie à la seule manière qu'on a de le concevoir excluant, par là même, l'exigence de falsification. « Une analyse conceptuelle, disions-nous, est scientifique si elle est falsifiable. Mais elle n'est falsifiable, croyons-nous, que si elle porte sur un déterminisme général et exclusif, nécessaire ou suffisant, sur ce que nous appellerons, pour le dire brièvement, le quantum spécifique (au sens philosophique du terme de quantité finie et déterminée) : ni chaque chose indistinctement, ni tout à la fois, ni quelque chose d'incomparable, ni un rien sans rapport au tout. »³²

L'impensé ou le déni de cette autonomie propre à la construction logique de l'objet par rapport aux enjeux épistémologiques qui, par ailleurs, le traversent, constitue, en tant que tel, un obstacle épistémologique qui puise ses racines dans un sociologisme ou un historicisme qui se méconnaît. Cet obstacle épistémologique est d'autant plus difficile à identifier et à franchir qu'il résulte d'un héritage commun à partir duquel se sont forgées historiquement les principales disciplines dans le champ des sciences humaines et sociales. Pour ne s'en tenir qu'à l'exemple de la linguistique structurale d'un Ferdinand de Saussure ou de la sociologie d'un Durkheim, on retrouve la même inclination consistant à rabattre et même à fonder le principe de causalité sur le principe de légalité par lequel un ensemble social (classe, groupe, communauté, société) s'inscrit dans une histoire et se donne des références et usages communs.

Pour autant, comme le souligne Jacques Laisis, « ce n'est qu'au prix de la dissociation du principe de causalité et du principe de légalité que l'explication peut déployer sa cohérence, sans rendre le logique tributaire du socio-historique, sans impliquer nécessairement la garantie d'une cohésion sociale illusoire »³³. Cela ne signifie pas, naturellement, qu'on ne puisse pas aborder logiquement la dimension socio-historique d'un phénomène — dimension dont on ne saurait sous-estimer l'importance. Mais cette explication logique ne procède pas, en tant que telle, des dimensions socio-historiques du phénomène qu'elle entend éclairer.

Pour le dire autrement, ce n'est pas la perspective socio-historique en tant que telle — fût-elle encore une fois fondamentale pour la compréhension de tout phénomène social — qui peut ouvrir à une « objectivité » (Husserl), c'est-à-dire à la détermination de l'identité et de l'unité d'un objet. S'agissant du travail social, on voit comment, par exemple, la tentative de Verdès-Leroux de fonder, sur le mode d'une *regressio ab origin*, l'identité et l'unité du travail, achoppe sur l'impossibilité de rassembler dans un même ensemble cohérent les transformations socio-historiques des professions sociales³⁴. De la même façon, la focalisation quelque peu lassante sur les transformations des professions sociales au regard du « contexte socio-économique » que l'on repère, par exemple, dans de récents appels d'offre de « recherche », ne peut permettre de répondre à la nécessité d'une « objectivité », au sens où nous venons de le définir. La raison de cette impossibilité tient à la spécificité même du principe de légalité ou, si l'on préfère, de la dynamique socio-historique, qu'elle soit fondée sur une diachronie ou une synchronie, qui vient

³² J.-C. Schotte, « Concept mythique, concept scientifique. Essai de sémantique glossologique » (1992), p. 14.

³³ J. Laisis, « Compte, conte et comte ou l'homme de Loi » (2024), p. 87.

³⁴ J.-Y. Dartiguenave, *Pour une sociologie du travail social* (2010).

toujours buter sur l'irréductible singularité ou altérité. Autrement dit, tout effort de fonder l'identité et l'unité d'un phénomène, en l'occurrence ici le travail social, *sur* la dynamique socio-historique vient se heurter à la discontinuité, dans la mesure où l'altérité vient en permanence introduire de la rupture et de la singularité dans l'héritage et dans la communauté des usages.

Ainsi, à prétendre être une *ultima ratio*, cette focalisation sur les « transformations socio-historiques » ferme la voie à l'analyse relative à la construction de l'objet au profit d'un recensement indéterminé de faits singuliers dont la question de leur mise en cohérence demeure. Il ne suffit pas, à cet égard, de considérer que toute construction de l'objet résulte de l'analyse d'une analyse, c'est-à-dire de la mise en forme, à partir de cadres conceptuels, de l'analyse produite par les acteurs sociaux. La visée scientifique commande également d'interroger en permanence « l'analyse d'une analyse d'une analyse »³⁵, c'est-à-dire la façon dont logiquement on détermine l'identité et l'unité d'un objet à partir de la mobilisation de « théories » ou de « cadres conceptuel » s'attachant à dégager l'intelligibilité de l'analyse produite par les acteurs sociaux.

La nécessité d'articuler deux approches

Au terme de ce premier développement, deux approches s'offrent à nous pour conférer un statut scientifique et épistémologique aux approches sur le travail social :

- La première qui s'efforce de construire l'identité et l'unité de l'objet « travail social », non à partir des multiples formes socio-historiques qu'il a revêtues, mais en fonction de « causalités » qui expliquent et ordonnent son activité. En d'autres termes, le travail social est pris dans des déterminations proprement anthropologiques qui, à la fois, fondent son action et lui opposent une résistance, ce qui n'enlève rien au fait que le travail social relève d'une réalité contingente issue d'un contexte socio-politique singulier, celui qui a vu émerger la « question sociale » comme l'ont très bien montré, chacun à sa manière, Castel³⁶ et Donzelot³⁷. Nous avons ainsi émis l'hypothèse, dans un travail précédent, que l'identité et l'unité du travail sont à rechercher dans une activité de réélaboration de « supports » par lesquels « la personne peut se tenir »³⁸ ou, selon nos propres termes, de ré-institution de la personne (de réaffiliation identitaire et contributive pour être plus précis), et de renormation (qu'il ne faut pas confondre avec une activité de normalisation) ou de réordonnancement du désir, quel que soit par ailleurs le cadre social singulier, plus ou moins contraignant, dans lequel s'exerce cette activité professionnelle. Sans qu'il soit possible, ici, de développer cette proposition que nous avons explicitée ailleurs³⁹, il nous faut tirer les conséquences d'une telle proposition.

Construire ainsi l'objet « travail social » le démarque des diverses définitions socialement admises dans le champ lui-même (définition internationale du travail social, code de l'action sociale et des familles, Haut Conseil du Travail Social) qui le situent dans des visées politiques (l'accès aux droits fondamentaux, l'accès à la citoyenneté, l'accès à

³⁵ J. Laisis, « L'analyse d'une analyse d'une analyse » (2024).

³⁶ R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat* (1995).

³⁷ J. Donzelot, *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques* (1984).

³⁸ D. Martuccelli, *Grammaires de l'individu*, (2002) ; R. Gaillard, *Solidarité à crédit. Sociologie de l'argent social* (2023).

³⁹ J-Y. Dartiguenave, J-F. Garnier, *ibid.* (2008) ; J-Y. Dartiguenave, *ibid.* (2010).

l'autonomie, le développement du pouvoir d'agir et l'émancipation des personnes et des groupes sociaux, etc.). Non bien sûr que ces définitions soient illégitimes, même si l'on pourrait discuter leur tendance à gommer la dimension pour le coup « normalisatrice » ou « normative » du « contrôle social » exercé par cette activité lui conférant une sorte de virginité dont elle était autrefois dépourvue quand on la pensait dans sa dynamique paradoxale. Quoi qu'il en soit, ces définitions sont assurément nécessaires du point de vue d'une socionomie, c'est-à-dire d'une visée politique de transformation sociale, même si elles comportent des orientations idéologiques implicites qu'il est nécessaire de pouvoir interroger sous peine de réduire le travail social à la seule dimension instrumentale de politiques sociales. Aussi, ces définitions ouvrent des perspectives qui ne permettent pas d'expliquer les processus proprement anthropologiques en jeu dans le travail social, ni de fonder son irréductibilité aux visées politiques qui par ailleurs l'orientent.

Or, penser le « travail social » en tant qu'activité de (ré)affiliation et de (re)normation, permet précisément de lui conférer une autonomie relative, tout en l'immergeant d'emblée, sur le plan proprement épistémologique, dans le champ des sciences humaines et sociales, sans lesquelles cette activité demeure énigmatique, inintelligible, au moins d'un point de vue scientifique. C'est cette approche qui nous paraît ouvrir, notamment, sinon à une refondation du moins à une consolidation de la démarche clinique revendiquée à juste raison comme une des conditions de possibilité du travail social. Il va sans dire que l'on est loin d'être ici en terrain vierge, c'est peu de le dire ! Une multitude d'apports relevant de la psychanalyse, de la psychopathologie, de la psychothérapie et de la sociothérapie institutionnelle (avec notamment Tosquelles et Oury qui en sont les principaux fondateurs), de la psychologie sociale, de l'ethnopsychiatrie (avec Devereux, Nathan, Collomb, etc.), mais aussi, plus récemment, de la sociologie clinique (De Gauléjac), constitue assurément une richesse essentielle. Celle-ci demanderait toutefois à être revisitée et relégitimée à partir du prisme d'une anthropologie clinique qui s'emploie à réunir ce qui est séparé et à distinguer ce qui est amalgamé, dans une perspective toujours à renouveler, à jamais finie, de construction de l'identité et de l'unité d'un objet, en l'occurrence ici le travail social.

- La seconde approche, proprement épistémologique et tout aussi essentielle que la première, nous invite à comprendre comment la catégorie « travail social », mais aussi les savoirs multiples qui lui sont indexés, se sont constitués, mais aussi se modifient sociologiquement et politiquement au gré des rapports de force entre options idéologiques et « élites » qui les portent. Il s'agit, plus particulièrement, de porter une attention soutenue au rôle essentiel qu'a pu jouer, dans le sens de la reconnaissance d'une certaine autonomie politique du travail social ou, au contraire, de sa subordination à des perspectives instrumentales, la position de l'État, des pouvoirs publics, à l'égard des professions sociales.

On ne saurait se contenter ici d'une simple lecture chronologique d'événements ordonnés sur le mode d'une successivité linéaire. Il s'agit d'introduire de la causalité dans l'ordre de la légalité, c'est-à-dire d'intégrer *l'altérité* — celle des générations et des élites politiques et administratives qui se suivent, mais aussi celle des « paradigmes » en usage — comme étant au principe de grandes transformations socio-historiques, marquées par des réaménagements, des revirements et des ruptures par rapport à un héritage. Il est possible alors de proposer, non pas une lecture superficielle de « l'évolution des

professions sociales » prises comme un objet clôt sur lui-même, mais une récapitulation historique en profondeur des grandes transformations du « social en actes »⁴⁰ jusques et y compris dans ce qui vient aujourd'hui menacer la raison d'être du travail social.

Dans le même ordre d'idées, la production et la diffusion de savoirs au sein du travail social ne peuvent être analysées en elles-mêmes, mais bien par rapport au champ académique. Nous l'avons évoqué, la relation entre le monde professionnel et le champ académique a toujours été marquée, peu ou prou, d'une « complicité adverse » qui relève de l'ordre de la fascination/répulsion. Aussi, ce n'est pas le moindre paradoxe que de voir, aujourd'hui, des associations professionnelles employeurs revendiquer une universitarisation des formations et des recherches « en travail social » au moment même où les conditions sociales, à la fois, idéologiques et matérielles, de leur réalisation sont fortement remises en cause au sein du monde académique. C'est précisément à l'examen de cette fragilisation des conditions sociales de l'activité scientifique, en lien avec la perspective néolibérale actuelle, auquel s'attache Richard Gaillard dans l'introduction de ce numéro. Là encore, c'est bien à partir de l'analyse du rapport social qui lie le secteur du travail social au champ académique, mais aussi des conditions effectives qui le confortent ou au contraire le déstructurent, que l'on peut saisir les enjeux qui se posent en termes de formation initiale et continue.

Indiquons seulement, pour finir, qu'il nous paraît essentiel de conjuguer ces deux approches dont chacune ne saurait s'octroyer une quelconque supériorité analytique. Plus encore, c'est par le jeu de leur mise en relation que l'on peut conférer un statut épistémologique à l'approche critique des dérives gestionnaires et managériales actuelles qui a été particulièrement bien menée par Michel Chauvière ; approche critique trop souvent ramenée, sans grand recul, à un parti pris idéologique par ceux qui n'en voient pas la portée épistémologique. En effet, c'est en montrant que les conceptions gestionnaires et managériales actuellement dominantes nient la dimension proprement anthropologique du travail social que l'on place le débat sur un terrain épistémologique : ces conceptions qui prétendent « rationaliser » tant les représentations que les pratiques du travail social, s'avèrent en réalité incapables de saisir l'activité de réinstitution et de renormation qui est à l'œuvre dans les pratiques d'accompagnement des professionnels du secteur, et *a fortiori* de la clinique que les professionnels mobilisent — de moins en moins, il est vrai, compte tenu des conditions actuelles de l'exercice des métiers. Pour le dire autrement, ces conceptions se nourrissent d'un savoir sans objet, non applicable, alors même — paradoxe suprême — qu'ils prétendent l'informer et l'organiser. C'est précisément cette distorsion, ce hiatus, qui entraîne des souffrances au travail chez une bonne partie des travailleurs sociaux actuels. À dire vrai, ce hiatus pourrait ne plus en devenir un si, au bout du compte, les savoirs issus des sciences humaines et sociales ne trouvaient plus à se frayer un chemin. Il n'y aurait pas loin alors de la fin du travail social, du moins de celui qui s'est institué dans un idéal républicain et démocratique visant une égalité, fût-elle toujours nécessairement relative, et une solidarité non moins relative, soit « ce qui fait tenir ensemble la société » pour reprendre une célèbre formule de Durkheim.

⁴⁰ L'expression est de Michel Chauvière.

Références bibliographiques

- AUTES M., RULLAC S., 2020, *Dire le social*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- AUTES M., 2004, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod.
- BIGAND H., ROUYER C., 2018, *De l'école des surintendantes à l'École Supérieure de Travail Social (ETSUP) 1917-2017 : un siècle d'histoire*, Paris, L'Harmattan.
- BOUCHER M., 2013, *La nébuleuse du pouvoir d'agir*, Nîmes, Éditions Champ social.
- BOUCHER M., (sous la direction), 2022, *Où va le travail social ? Contrôle, activation et émancipation*, Nîmes, Champs social Éditions.
- BOUCHER M., 2025, *Fantassins du social. « Éducs de rue » et médiateurs urbains face à la ghettoïsation, managérisation et précarisation*, Nîmes, Champs social Éditions.
- BOURDIEU P., 1975, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, 7(1), p. 91-118.
- BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, les Éditions de Minuit.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Éditions Fayard.
- CHAUVIÈRE M., 2009, *Enfance inadaptée. L'héritage de Vichy – suivi de l'efficace des années quarante*, Paris, L'Harmattan.
- CHAUVIÈRE M., 2010, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, La Découverte.
- CHOPART J-N., (sous la direction), 2000, *Les mutations du travail social*, Paris Dunod.
- DARTIGUENAVE J-Y, GARNIER J-F., 2008, *Un savoir de référence pour le travail social*, Ramonville Saint Agne, Éditions érès.
- DARTIGUENAVE J-Y., 2010, *Pour une sociologie du travail social*, Rennes, PUR.
- DONZELOT J., 1984, *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Éditions Fayard.
- GAILLARD R., CHAUVIÈRE M., 2020, « Formation au travail social et université. Sociologie d'une asymétrie historique devenue complicité adverse », *in le travail social en quête de légitimité*, Alix J-S., Autès M., Marlière E., (sous la direction), Rennes, Presse de l'EHEPS.
- GAILLARD R., 2023, *Solidarité à crédit. Sociologie de l'argent social*, Rennes, PUR.
- IORI R., Charles C., 2020, « Regards sur les usages de la catégorie « travail social » dans les recherches en sciences humaines et sociales », *Recherche et formation*, pp. 83-99.
- JOVELIN E., 2008, *L'histoire du travail social en Europe*, Paris, Vuibert.
- LAISIS J., 2024, « Compte, conte et comte, ou « l'homme de loi », *Tétralogiques*, n°29, pp. 83-100. <https://tetralogiques.fr/spip.php?article257>
- Laisis J., 2024, « L'analyse d'une analyse d'une analyse », *Tétralogiques*, n°29, pp. 133-146.
<https://tetralogiques.fr/spip.php?article259>
- LAHIRE B., 2023, *Les structures fondamentales des sociétés humaines*, Paris, Éditions La Découverte.
- LASCOUMES P., 1977, *Prévention et contrôle social : les contradictions du travail social*, Genève, Médecine et Hygiène.
- LEVENE T., 2007, *Travail social et contrôle social. La fonction de l'éducation spécialisée*, Lille, Contradictions.
- MARTUCCELLI D., 2002, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, Coll. Folio essais.
- MOULINET D., 2021, *Actions et doctrines sociales des catholiques (1830-1930)*, Paris, Éditions du Cerf.

Jean-Yves Dartiguenave

- PASCAL H., 2020, *Histoire du travail social en France : de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- QUENTEL J-C., 2007, *Les fondements des sciences humaines*, Ramonville Saint-Agne, Éditions, érès.
- ROSBERTIS (de) C., LEPLAY E., PASCAL H., 2013, *Institutions, acteurs et pratiques dans l'histoire du travail social*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- RULLAC S., 2011, « Le travail social et la science », *Revue Vie Sociale et Traitements*, Toulouse, Éditions érès, n°109.
- SOULET M-H., 1998, *Les transformations des métiers du social*, Fribourg, Éditions universitaires.
- SOULET M-H., 1997, *Petit précis de grammaire indigène du travail social. Règles, principes et paradoxes de l'intervention sociale au quotidien*, Fribourg, Éditions universitaires.
- SOULET M-H., 1987, *La recherche sociale en miettes. Analyse des espaces de discrimination des pratiques de recherche*, Paris, Éditions CTNERHI.
- SCHOTTE J-C, 1992, « Concept mythique, concept scientifique. Essai de sémantique glossologique », *Anthropo-logiques*, n°4, Peeters Louvain-La-Neuve, pp. 9-44.
- SCHOTTE J-C, 1997, *La raison éclatée. Pour une dissection de la connaissance*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- SCHOTTE J-C., 1998, *La science des philosophes. Une histoire critique de la théorie de la connaissance*, Bruxelles, De Boeck Université.
- SCHÜTZ A., 2008, *Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Klincksieck.
- VERDES-LEROUX J., 1978, *Le travail social*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- ZAPPI L., 2022, *Les visages de l'État social : Assistantes sociales et familles populaires dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses de Sciences Po.